

Objectifs Pédagogiques

- ✓ Réaliser un état des lieux du parcours professionnel
- ✓ Analyser, évaluer et valoriser les compétences professionnelles et personnelles
- ✓ Analyser les aptitudes, motivations et priorités
- ✓ Identifier les potentialités
- ✓ Définir un projet d'évolution ou de mobilité professionnelle et, le cas échéant, de formation
- ✓ Vérifier et valider la faisabilité du projet professionnel
- ✓ Savoir valoriser ses atouts dans le cadre d'une négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

Compétences Visées

- ✓ Être capable d'identifier ses compétences pour se projeter dans son avenir professionnel

Évaluation & Suivi

- ✓ Feuille de présence
- ✓ Questionnaire de satisfaction
- ✓ Document de synthèse

Programme pédagogique

La phase préliminaire

- Confirmer l'engagement dans la démarche et définir les besoins.
- Prendre un temps d'analyse du parcours et de la dynamique de ce dernier

La phase d'investigation

Un temps d'identification et d'analyse :

- Des motivations et intérêts professionnels et personnels
- Des compétences, connaissances, valeurs et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluation de des connaissances générales
- De l'environnement et des pistes envisageables

La phase de conclusion

- Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation et recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel et, le cas échéant, du projet de formation.
- Formaliser le cas échéant, les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet sous la forme d'un plan d'action.
- Remise du document de synthèse du bilan de compétences et évaluation.

L'entretien de suivi

- Réaliser un point post-bilan, 6 mois après le terme du bilan de compétences



Durée et modalités

- Modalités : entretiens individuels
- Durée : 20 à 24 heures
- Lieu : Libourne
- Dates : nous consulter
- Prix : nous consulter
- Codes CPF : 202 – NF : 415 - Formacode : 15081



Outils et moyens pédagogiques

- Bureau d'accueil
- Consultant psychologue du travail
- Entretiens individuels
- Ecoute active, bienveillance et neutralité
- Engagement déontologique (respect du consentement, confidentialité)
- Outils d'évaluation



Public et prérequis

- Demandeurs d'emploi, salariés, personnes en situation de handicap (réfèrent handicap)
- Accessible sans niveau spécifique
- Entretien préalable afin d'analyser la demande et de présenter les conditions de déroulement du bilan de compétences et les méthodes et techniques mises en œuvre